

Rapport d'Activités 2024



Association Impact – Autodéfense féministe

Association loi 1901 – siret 838 153 922 000 11 – N° RNA W691094499
10 , rue Poizat, 69100 VILLEURBANNE
07 67 08 74 81 – asso.impact@poivron.org
<https://asso-impact.org/>

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION.....	4
1. Objet et démarches.....	4
2. L'autodéfense féministe: un outil de prévention primaire des violences.....	4
<i>Définition.....</i>	<i>4</i>
<i>Contenu et objectifs.....</i>	<i>5</i>
3. Les Orientations.....	5
<i>Orientation 1: Les actions de prévention.....</i>	<i>5</i>
<i>Orientation 2: Les stratégies partenariales.....</i>	<i>6</i>
<i>Orientation 3: Sensibiliser le public et mobiliser les collectivités.....</i>	<i>6</i>
4. Les membres actif-ves.....	6
LES ACTIVITÉS 2024.....	7
1. Les stages d'autodéfense féministe	7
<i>Les stages à inscription libre.....</i>	<i>7</i>
<i>Les partenariats.....</i>	<i>9</i>
<i>Formation des agentes des villes de Lyon,Villeurbanne,Vénissieux.....</i>	<i>9</i>
<i>Stage face à la lesbophobie.....</i>	<i>9</i>
<i>Stage avec l'association Entre Autres.....</i>	<i>10</i>
<i>Stage avec la CPTS Lyon8ème.....</i>	<i>11</i>
<i>Stages à Vénissieux pour femmes et adolescentes.....</i>	<i>11</i>
<i>Conclusion des stages d'autodéfense.....</i>	<i>12</i>
2. La prévention pour les mineur-es : le programme CAP.....	13
<i>Qu'est-ce que le programme CAP ?.....</i>	<i>13</i>
<i>CAP à l'école Simone Veil à Villeurbanne.....</i>	<i>14</i>
<i>Déroulement et bilan de l'intervention.....</i>	<i>14</i>
<i>Documents créés pour accompagner l'intervention.....</i>	<i>15</i>
<i>Participation au festival Mon cœur, mon corps, mes choix.....</i>	<i>18</i>
<i>Animation de la vie associative.....</i>	<i>18</i>
<i>Perspectives.....</i>	<i>19</i>
LA VIE ASSOCIATIVE.....	20
1. L'organisation interne.....	20
<i>Les réunions « Collège ».....</i>	<i>20</i>
<i>Les réunions CAP.....</i>	<i>20</i>
<i>La commission Com'.....</i>	<i>20</i>
<i>La commission « stratégie financière ».....</i>	<i>20</i>
<i>Les réunions CA et CA/salariées.....</i>	<i>21</i>
<i>L' analyse de la pratique professionnelle.....</i>	<i>21</i>
2. Les temps forts de l'association.....	22
<i>Soirée de soutien à CAP.....</i>	<i>22</i>
<i>Festival Confluence des Luttés.....</i>	<i>23</i>
<i>Le pique-nique associatif</i>	<i>24</i>

3. Formations, transmissions et partage de savoirs.....	24
4. L'ancrage territorial.....	24
<i>Le réseau institutionnel.....</i>	<i>24</i>
<i>Les rencontres avec d'autres collectivités.....</i>	<i>26</i>
<i>Le réseau associatif : mobilisations contre les violences sexistes et sexuelles.....</i>	<i>26</i>
<i>Le réseau de l'autodéfense féministe.....</i>	<i>27</i>
PROJETS POUR 2025.....	28
1. Modèle économique.....	28
2. Les actions de prévention.....	28
3. La vie associative.....	29
4. Les formations en interne	29
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	30
Partenaires.....	31
Annexes : tableau récapitulatif des stages.....	33

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1. Objet et démarches

L'association Impact a été créée le 1^{er} février 2018 , son siège social est à Villeurbanne.

L'association Impact centre ses actions sur la prévention des violences liées au genre et s'appuie sur une analyse féministe prenant en compte les rapports sociaux (genre/sexe, âge, race, classe sociale, validité/handicap...).

Les actions d'Impact visent à développer l'autonomie, la confiance en soi et la capacité d'agir des personnes. Les activités concernent en priorité les groupes vivant des discriminations c'est-à-dire les femmes, les adolescentes, les enfants et les minorités sexuelles et/ou de genre.

Les moyens d'actions comprennent l'organisation et la participation à des ateliers et des stages d'autodéfense ainsi que toutes activités en lien avec la prévention des violences.

2. L'autodéfense féministe : un outil de prévention primaire des violences

Définition

L'autodéfense féministe s'inscrit dans une démarche de prévention des violences, car elle met l'accent sur les ressources déjà existantes chez les femmes et les minorités de genre, en partant de leur vécu et en permettant d'agrandir leurs possibilités d'action.

C'est une méthode qui propose aux participant·es une large palette d'outils et de stratégies verbales, mentales, émotionnelles ou physiques utiles pour se défendre face à des situations de violences verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles ; et ce dans les espaces publics, privés ou professionnels.

Transmise par des femmes pour des femmes , l'autodéfense féministe s'ancre dans une histoire de lutte, de prise en compte des spécificités des violences exercées contre elles ainsi que les conditions sociales et politiques qui y mènent. L'autodéfense féministe s'adresse également aux minorités de genre et/ou d'orientation sexuelle.

Il existe plusieurs courants au sein de l'autodéfense féministe (Wendo, Action, Fem Do Chi, méthode Garance, Riposte...) selon les régions où les femmes pratiquent, ainsi que plusieurs associations. Ces courants ont des objectifs similaires: iels se retrouvent tous-tes

dans l'idée d'*empowerment* des femmes et des groupes minorisés c'est-à-dire (re)trouver de la capacité d'agir, augmenter ses choix, se solidariser entre personnes concernées.

Contenu et objectifs

Rythmés par des jeux de rôles, des exercices corporels, des temps collectifs de réflexion et de discussion ou encore l'apprentissage de techniques verbales et physiques, chaque atelier est différent en fonction des personnes qui le composent. Dans un espace de solidarité et de confiance, il s'agit de développer l'autonomie, la liberté et la confiance en soi de chacune.

Se défendre, c'est donc bien plus que donner un coup bien placé! C'est surtout déconstruire nos peurs, s'autoriser à se défendre, connaître nos propres capacités, savoir repérer les mécanismes de domination en jeu, ou encore développer des stratégies pour éviter la confrontation physique.

Si la défense physique est un élément important, les ateliers se focalisent sur la manière de mettre un terme aux différentes formes de violences le plus tôt possible. Et, idéalement, avant qu'une intervention physique soit nécessaire.

L'autodéfense féministe se veut être une méthode accessible à toutes les femmes, les lesbiennes et les minorités de genre. Et ce sans distinction d'âge, de poids, de taille, de condition physique, d'origine, d'appartenance religieuse ou d'orientation sexuelle.

3. Les Orientations

Le « cœur » de l'association est la prévention primaire des violences basées sur le genre. Un des outils est l'organisation et l'animation de stages d'autodéfense pour toutes les femmes et minorités de genre. Depuis 2020, l'association développe des stages d'autodéfense pour adolescent·es; en parallèle, elle développe en partenariat avec l'association Ancrage un programme de prévention des violences envers les enfants (CAP).

Les trois orientations ci-dessous sont interdépendantes et s'inscrivent dans une durée d'action à moyen et long terme.

Orientation 1: Les actions de prévention

- Mieux répondre à la demande croissante de stages d'autodéfense féministe en sollicitant des formateur·ices indépendant·es de notre réseau pour animer les stages

- Mieux répondre aux besoins spécifiques, particulièrement envers des groupes vivant des oppressions croisées telles que : les femmes en situation de handicap, les femmes victimes de violences conjugales, les femmes en grande précarité, les minorités de genre et/ou d'orientation sexuelle

- Opérer la relance du programme CAP et sa stabilisation en salariant une personne dédiée à la recherche de fond et à la coordination de ce programme.

Orientation 2 : Les stratégies partenariales

- Stabiliser les financements publics sur du fonctionnement

- Obtenir plus de partenariats financiers avec le secteur privé

- Obtenir la certification Qualiopi ainsi que l'inscription de nos stages au Répertoire Spécifique de France Travail, dans une optique de pérennité financière et d'accessibilité des stages

Orientation 3: Sensibiliser le public et mobiliser les collectivités

- Promouvoir la prévention primaire des violences sexistes et sexuelles en participant à des évènements organisés par d'autres associations et/ou collectivités publiques

4. Les membres actif-ves

Fin 2024, l'association est composée de neuf membres actif-ves dont deux personnes qui composent le Conseil d'Administration. Ce groupe se réunit une fois par mois sous forme de réunion « les collègues » afin de se coordonner, de s'informer et de prendre des décisions opérationnelles. Le fonctionnement est horizontal et les décisions se prennent au consensus.

L'année 2024 a été marquée par des départs et des arrivées ; le départ prévu de Numa, membre fondateur d'Impact et celui de Marion, salariée de l'association ; nous ont rejoint trois membres actives bénévoles : Clémence, Jeanne et Sonia.

Les membres du conseil collégial sont : Alexia CALVET, Corinne OUDOT, Mélanie RICHTER, Emilie G., Marine S., Anne HEILAUD, Clemence MARCON, Jeanne METAIS, Sonia KLAJNBERG

Fin 2024, l'association compte deux personnes salariées : Alexia CALVET Coordinatrice et chargée de développement associatif et Mélanie RICHTER Coordinatrice et formatrice en prévention des violences.

LES ACTIVITÉS 2024

L'année 2024 a été une année de concrétisation pour le programme CAP , par la finalisation du programme de prévention des violences envers les enfants à l'école Simone Veil à Villeurbanne.

A partir d'avril, l'association s'est ensuite concentrée sur de la réorganisation en interne ; en effet, pendant 6 mois il n'y a eu qu'une salariée et puis à partir d'octobre une deuxième salariée a été embauchée. Les activités telles que les stages ont pu être assurées.

Dans ce travail de réorganisation, Impact a fait appel aux formatrices du réseau d'autodéfense féministe pour animer les stages dans l'agglomération lyonnaise, ceci dès le mois d'octobre.

1. Les stages d'autodéfense féministe

23 stages ont été organisés au sein d'Impact. **18 stages** se sont réellement effectués. Ce sont donc **185 personnes** qui ont participé à une formation d'autodéfense féministe.

Les stages à inscription libre

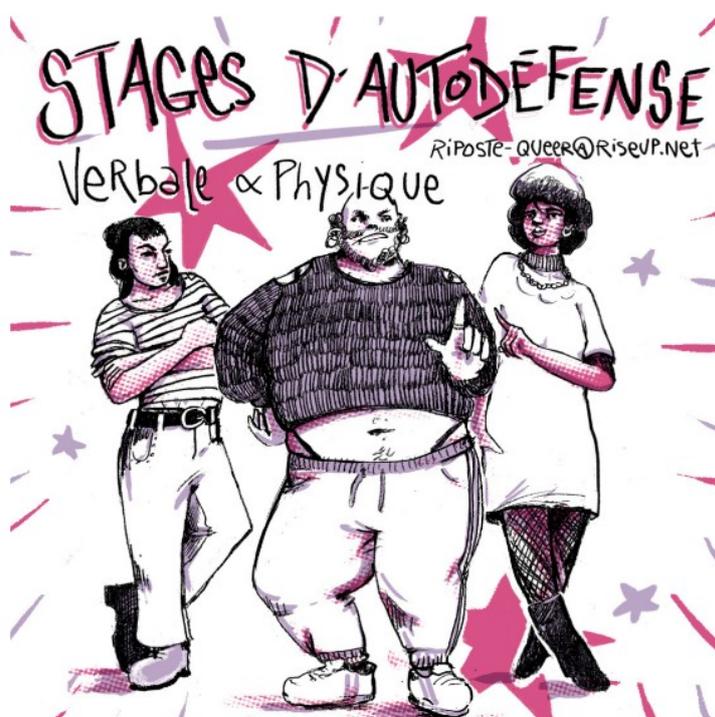
4 stages à inscription libre sur les 6 prévus entre janvier et juillet 2024 ont été organisés et animés dans l'agglomération lyonnaise et un stage à Clermont-ferrand; **39 personnes** ont suivi ces stages. Un stage prévu en février a été annulé du fait que la formatrice Mélanie était malade. Celui de juin a été annulé en amont en raison de la réorganisation du travail au sein d'Impact.

3 stages pour femmes se sont déroulés à **LIEUES** dans les pentes de la Croix Rousse ; l'espace est confortable et spacieux. Depuis fin 2022, nous organisons en majorité ces stages à Lieues.

En janvier, un temps de bilan a eu lieu au **Groupe d'entraide mutuel Envol et cie** à Villeurbanne, suite à un stage qui s'est déroulé dans leurs locaux fin 2023. La salle est accessible, des personnes du GEM ont pu participer au stage. Il en est ressorti l'envie de poursuivre ces liens entre nos deux structures. Néanmoins, le déménagement de leur structure dans un espace plus petit ne permet plus d'envisager d'animer un stage dans cet espace.

Un stage s'est déroulé à **Clermont Ferrand**, animé par Marion Alphonse la salariée ayant terminé sa formation à l'animation d'autodéfense féministe fin 2023 et Calou une collègue de promotion de la formation de Marion. Ce stage a été organisé par Marine, une membre active bénévole.

Un stage pour personnes queer a été organisé par Mélanie Richter à Lieues en mai 2024, animé par le **collectif Riposte queer**. C'était une première collaboration entre nos collectifs et également la première fois qu'un stage avec cette mixité choisie a été proposée et organisée à Lyon. Face aux violences systémiques que subissent les personnes queers, il est important de développer des espaces où les personnes se retrouvent et aient accès à l'autodéfense féministe. Merci à Anne, une des membres actives d'Impact qui a aidé à une diffusion plus large du stage afin qu'il y ait un nombre inscrit suffisant de personnes pour ce stage.



Impact co organise avec Riposte Queer **un stage d'autodéfense féministe**
samedi 18 et dimanche 19 mai 2024 à Lyon
pour des personnes vivant des discriminations et des agressions spécifiques en tant
que personnes **LGBTQIA+**

- Durée : deux journées de 9h à 16h30
- Places : 14 personnes
- Tarifs indicatifs : de 50 à 300 € (2 places à 20 € - si l'argent est un frein, n'hésitez pas à nous contacter)
- Salle dans les pentes de la Croix Rousse (pas accessible aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant)
- Animé par Wissem et Damien
- Sur inscription

Plus d'infos sur le stage : riposte-queer@riseup.net /// Inscriptions : asso.impact@poivron.org

IMPACT
AGIR POUR PREVENIR
LES VIOLENCES

Voici quelques éléments qui sont ressortis des questionnaires d'évaluation remplis par les participant-es à la fin des stages de deux jours :

- ✓ *Renforcement de la confiance en soi*
 - ✓ *Richesse des échanges dans le groupe*
 - ✓ *Qualité de l'animation: écoute, bienveillance, cadre de sécurité*
 - ✓ *Rythme du stage: bonne alternance entre pratiques verbales, physique, mentales et échange dans le groupe*
 - ✓ *Apprentissage d'outils concrets, simple et utiles dans les différentes sphères de vie*
 - ✓ *Acquisition d'informations et de ressources*
 - ✓ *Identification de ses propres ressources*
 - ✓ *Compréhension des différentes formes de violences et entraînement à la pose de limites*
-

Les partenariats

- ***Formation des agentes des villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux***

16 stages 1 jour Déclic étaient programmés pour les agentes de la Ville de Lyon, Villeurbanne et Vénissieux. 11 se sont déroulés et une autre formation a été reportée en 2025.

Faute de budget validé, les 4 sessions prévues avec la Ville de Villeurbanne entre février et avril ont dû être annulés.

Ces partenariats sont établis depuis plusieurs années, il y a toujours une forte demande des agentes pour les stages d'autodéfense féministe.

Dans les retours écrits des agentes, il est souvent question d'avoir la possibilité d'en refaire chaque année, et d'avoir une formation plus longue pour pouvoir approfondir la thématique de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

- ***Stage face à la lesbophobie***

Les 27-28 avril 2024 à Valence s'est déroulé pour la première fois un stage à destination des femmes lesbiennes, pour faire face aux violences lesbophobes.

Ce stage était organisé par l'association d'autodéfense féministe **Titanes**. La création du contenu de ce stage a été co construit par Mélanie Doyon de l'association d'autodéfense

féministe **SISTA** et Mélanie Richter d'**Impact**. Pour des raisons de santé, Mélanie Doyon n'a pas pu co animer ce stage ; Mélanie Richter a pu animer ce stage.

Un grand bravo à Titans pour avoir porté l'organisation de ce stage ! Comme pour tout nouveau format de stage et public spécifique, il a fallu déployer plus d'énergie et de temps pour que ce stage ait lieu.



- **Stage avec l'association Entre Autre à Belley (01)**

Les 27-28 janvier à Belley dans l'Ain s'est déroulé un stage 2 jours pour les bénévoles et adhérentes de l'association d'éducation populaire Entre Autres. L'organisation a été portée par l'association Entre Autres. Il est important et nécessaire que les femmes vivant en milieu rural aient accès à l'autodéfense féministe.

Impact avait déjà travaillé avec Entre Autres notamment un stage pour des lycéennes.

- **Stage avec la CPTS de Lyon 8ème – Communauté professionnelle territoriale de santé**

Ce stage s'est déroulé à Lyon en octobre, il s'est adressé aux professionnelles de santé dans le cadre de la semaine concernant la santé mentale. Ce partenariat a été initié en 2023 en lien avec les CLSM - Comités locaux de santé mentale – Le stage a été très apprécié et sera reconduit en 2025-2026 avec un nouveau groupe de professionnelles de santé.

- **Stages dans des structures de Vénissieux pour femmes et adolescentes**

Depuis quelques années, les agentes de la Ville de Vénissieux bénéficient de sessions d'autodéfense féministe ; la chargée de développement territorial de la Mission Grand Projet de Ville (**GPV**) nous a proposé d'animer des stages envers les femmes et adolescentes fréquentant des structures comme les maisons de quartiers, centres sociaux, associations de Vénissieux dans les Quartiers Politique de la Ville.

Cela correspond au projet politique et social d'Impact de rendre accessible l'autodéfense féministe à toutes les femmes et personnes minorisées.

Impact a donc fait une demande de subvention pour mettre en œuvre le projet sur l'année 2024. Il consiste à proposer **2 stages pour adolescentes et 2 stages pour femmes à Vénissieux** en co construction avec les structures du territoire de la Ville de Vénissieux.

Afin de pouvoir réaliser ce projet, il a été nécessaire de compléter cette subvention par une autre subvention qu'Impact a demandé auprès de la Direction Régionale Droits des Femmes et Egalité Auvergne Rhône-Alpes (**DRDFE**).

Le pilotage et la mise en œuvre ont demandé du temps, d'abord un temps de réunion avec la chargée de développement territorial en mai, puis un temps de réunion en juin avec les structures de Vénissieux intéressées par le projet. A partir de juillet, plusieurs réunions avec chaque structure pour la mise en place concrète : le **centre associatif Boris Vian, le Centre social des Minguettes, la Maison de Quartier et le Centre Léo Lagrange**.

Impact a aussi été en contact avec d'autres structures comme le Centre social de Parilly et l'association La Pyramide du Succès.

Par expérience, il est nécessaire de prévoir 6 mois en amont avant la mise en œuvre effective du premier stage.

Donc, le premier stage auprès d'adolescentes devait se dérouler au Centre social des Minguettes le 31 octobre 2024. La formatrice est venue de Grenoble pour animer le stage mais faute de participantes le jour J, le stage n'a pu se dérouler. Un bilan avec la responsable de la structure et Mélanie Richter a été fait.

Le 2ème stage pour adolescentes est prévu en février 2025 au Centre Léo Lagrange ; les stages pour femmes à la Maison de Quartier et au CABV ont été reportés en avril et mai

2025, en raison de la disponibilité de la formatrice et du fait que les dates initiales étaient prévues en mars pendant le Ramadan ce qui aurait été un frein à ce que les femmes puissent participer au stage d'autodéfense.

En conclusion, mettre en place des stages dans plusieurs structures demandent du temps car cela nécessite davantage de coordination. La réorganisation d'Impact en 2024, le fait qu'il y ait une seule salariée pendant 6 mois a ralenti quelque peu la mise en œuvre. Nous pouvons néanmoins nous féliciter du fait que les stages vont avoir lieu, qu'il y a de la demande du côté des structures. Pour une première mise en œuvre, force est de constater qu'il est nécessaire d'avoir 1 an avant de pouvoir en faire un vrai bilan et de pouvoir réitérer et réajuster le projet pour 2025-2026.



Conclusion des stages d'autodéfense

Malgré les difficultés qu'a rencontrés l'association Impact en 2024, beaucoup de stages ont pu se dérouler, les partenariats stables perdurent et de nouveaux ont pu se construire avec la CPTS ou bien avec des structures de Vénissieux.

Cette année et de manière exceptionnelle, l'association n'a pas été en mesure de maintenir les stages pour adolescentes ; en effet, habituellement l'association Titanes à Valence portait l'organisation et Mélanie Richter allait les animer. Après 9 ans d'existence, les membres de l'association d'autodéfense féministe de Valence Titanes ont pris la décision d'arrêter et de clôturer l'association. Un grand bravo à elles pour leur engagement qui reposait uniquement sur du bénévolat !

Une partie de la fin d'année 2024 a été consacrée à la réorganisation du travail de Mélanie qui a mis en pause l'animation des stages ; cela a permis d'accueillir d'autres formatrices d'autodéfense féministe qui animent à présent pour Impact et donc de se consacrer à la coordination de ces stages avec l'arrivée d'Alexia en tant que salariée chargée de coordination.

2. La prévention pour les mineur·es : le programme CAP

Qu'est ce que le programme CAP ?

CAP, Clés pour l'Autonomie et la la Prévention, est un programme destiné aux enfants de 6 à 12 ans , en école élémentaire.

Ce programme a pour but d'informer, de sensibiliser et surtout d'accroître la confiance en soi et les ressources des enfants. À travers des interventions ludiques et participatives dans les classes d'école, les enfants sortent renforcé-es sur ce qu'elles et ils « peuvent faire dans les situations où quelqu'un leur parle d'une manière qui leur fait peur, fait des gestes qui les mettent mal à l'aise ou leur fait mal ».

Le programme a la spécificité d' avoir une approche globale en consacrant des temps de travail à la posture d'adulte de confiance : des adultes informés sur les violences faites aux enfants, qui connaissent les personnes ressources sur les différentes problématiques, des adultes en capacité d'écoute, d'accueillir la parole des enfants et de les croire. Ces temps s'adressent tant aux personnels enseignant que non enseignant d'une école ainsi qu'aux parents d'élèves. La finalité du programme étant de créer ou renforcer une culture de la prévention au sein d'une structure.

Le programme a été mis en place dans les années 1980 aux États Unis où il a joué un rôle conséquent à l'encontre des violences à l'égard des enfants. Il est aujourd'hui diffusé dans plus de trente pays, dont la Belgique.

Depuis septembre 2020, une coordination CAP Rhône Isère a été mise en place afin de mutualiser les moyens matériels et humains des deux associations Impact et Ancrage (Grenoble) pour développer CAP de manière conjointe sur nos territoires respectifs; à savoir, l'académie de Lyon pour Impact et l'académie de Grenoble pour Ancrage. Cette synergie permet de se renforcer mutuellement et de s'appuyer sur une dynamique collective pour ce projet qui est très pertinent mais dont le démarrage est difficile comme sur quasiment tout le territoire français.

Sur l'académie de Grenoble plusieurs écoles on déjà pu bénéficier du programme CAP. Nous le mettons en place sur l'académie de Lyon.

CAP à l'école Simone Veil à Villeurbanne

Après le démarchage de plusieurs écoles dans l'académie de Lyon, c'est en octobre 2023 que le premier rendez vous avec une enseignante de l'école Simone Veil à Villeurbanne et la coordinatrice du programme Marion Alphonse a eu lieu. Suivrons plusieurs rendez vous avec la direction et l'administration pour permettre l'élaboration du projet qui demandera un travail de coordination conséquent. l'intervention a été fixée au printemps 2024 du 25 mars au 11 avril 2024. Dans le même temps nous avons pu également solliciter et obtenu un financement de la Cité éducative de Villeurbanne d'un montant de 5000€ pour permettre la réalisation du projet. Nous comptons aussi sur la Fondation Un Monde Par Tous qui soutient nos projets pour une durée de deux ans.

Cette intervention a permis aussi aux personnes qui ont suivi la formation d'animateur-ices du programme CAP débuté en 2021 (portée par les deux association Impact à Lyon et Ancrage à Grenoble) de finaliser la dernière étape de co-animation. Ils et elles sont à présent des animateur-ices CAP reconnus.

Déroulement et bilans de l'intervention

L'École Simone Veil est composée de 14 classes de primaire d'une quinzaine d'élèves, **13 ateliers enfants** ont été organisés (un-e professeur-e était absent-e et ses élèves ont été répartis dans d'autres classes) et **3 ateliers adultes**.

215 enfants ont pu apprendre à identifier leurs droits fondamentaux et les situations de violence qu'ils et elles sont susceptible de rencontrer, à chercher des idées et des stratégies pour stopper les violences, chercher de l'aide extérieure, reconnaître un ou des adultes de confiance.

29 adultes (dont 19 enseignants)ont pu être sensibilisés à l'ampleur des violences faites aux enfants, avoir une explication détaillée de l'atelier qui allait être présenté aux enfants, participer à une réflexion en co construction sur la posture d'adulte de confiance.

6 Animateur-ices Cap ont pu finaliser et valider leur formation et sont désormais habilités à animer le programme CAP en milieu scolaire.

Que ce soit de la part des enfants, des adultes et de l'administration, nous avons reçu un accueil chaleureux, ressenti un intérêt sincère et enthousiaste. L'implication de l'équipe pédagogique a permis un réel co travail.

2 situations nous ont paru justifier la rédaction d'Information Préoccupantes.

La coordinatrice du programme CAP, Marion Alphonse a du prendre un arrêt maladie long à partir de la mi-avril. Elle a été relayée pour la phase de bilan par une animatrice CAP

aussi bénévole de l'association Impact Alexia Calvet avec le soutien précieux de la salariée formatrice et coordinatrice CAP Delphine Moujahid de l'association Ancrage à Grenoble.

Les retours lors de la réunion de bilan ont été très positifs : ont été souligné la qualité et la pertinence du contenu du programme ainsi que sa complémentarité avec le travail d'écoute quotidienne des enfants par le personnel de l'école.

L'école serait enthousiaste à l'idée de recevoir à nouveau le programme CAP.

Le bilan financier de cette première intervention sur l'académie de Lyon nous a permis de comprendre les coûts réels de terrain du projet. En effet des écarts importants sont apparus notamment concernant le temps salarié dédié au projet. Ils ont pu être minimisés par les contributions bénévoles des membres de l'association Impact.

D'autre part, une soirée de soutien a été co organisée par les membres actives d'Impact au bar associatif Les Clameurs à Lyon 7eme avec un concert de la chorale féministe les Branlheureuxses dont l'une des choristes est membre active d'Impact.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes impliquées et particulièrement Marion Alphonse sans qui il n'y aurait pas eu d'ateliers à l'école Simone Veil.



Document créés pour accompagner l'intervention

Pour accompagner la réalisation du programme deux documents ont été réactualisés et retravaillés graphiquement par Alexia Calvet :

- **Une plaquette du programme CAP**, pour présenter, contextualiser et détailler les contenus et l'objectif du programme :

CLÉS POUR L'AUTONOMIE ET LA PRÉVENTION

ENFANTS
CAPABLES

ADULTES
RESPONSABLES



RENFORCER LES CAPACITÉS DES ENFANTS À SE DÉFENDRE
RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADULTES À LES AIDER

IMPACT
AGIR POUR PRÉVENIR
LES VIOLENCES

POURQUOI CAP ?

1 ENFANT SUR 4
subit des violences physiques

1 ENFANT SUR 3
subit des violences psychologiques

1 FILLE SUR 5 ET 1 GARÇON SUR 13
subit des violences sexuelles

Enquête Hilsu citée par l'OMS en 2016

81 % DES VIOLENCES SEXUELLES
débutent avant 18 ans

Enquête IVSEA, 2015, Mémoire Traumatique et Victimologie

160 000 ENFANTS
sont victimes de violences
sexuelles chaque année en France

Rapport de la CIVISE, Le coût du déni, 12 juin 2023

Face à ce contexte alarmant,
la prévention primaire des
violences permet d'agir :

✦ En outillant les enfants
pour dire stop aux violences
et repérer des adultes de
confiance.

✦ En encourageant la
coopération et la solidarité
entre enfants et entre adultes.

✦ En renforçant le réseau
institutionnel et associatif qui
entoure les enfants face aux
violences.

Nous accompagnons la création
d'une culture commune de la
prévention.

✦ **OBJECTIF :
DES ENFANTS CAPABLES ET
DES ADULTES RESPONSABLES.**

LE PROGRAMME CAP : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le programme CAP (Children Assault Prevention) a été
créé aux États-Unis en 1978 pour promouvoir le respect de
l'intégrité physique, psychologique et sexuelle des enfants
grâce à une pédagogie incluant les adultes de l'école et de
l'entourage.

Actuellement, il existe plus de 300 programmes dans le
monde, des milliers d'enfants ont participé à un atelier CAP
au cours de leur scolarité.

UNE INTERVENTION CAP : COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une intervention CAP comprend deux types d'ateliers :

**UN ATELIER ENFANTS PAR
CLASSE** d'une demi-journée
pour outiller les enfants face aux
violences.
Les ateliers sont animés par
notre équipe de professionnel.
Ils assure également un
suivi auprès de l'établissement
tout le long du processus auquel
l'équipe pédagogique est
pleinement intégrée.

**UN ATELIER POUR LES
ADULTES** de la communauté
éducative qui a pour but de
sensibiliser les parents, et de
renforcer les compétences des
enseignantes et du personnel
scolaire dans la prévention des
violences (1h30 par atelier).

COMMENT SE DÉROULE L'ATELIER ENFANTS ?

Nous commençons par exposer aux
enfants leurs droits inconditionnels :

LE DROIT D'ÊTRE LIBRE

LE DROIT D'ÊTRE EN SÉCURITÉ

LE DROIT D'ÊTRE FORT·E

Ainsi, à l'aide de méthodes
d'éducation populaire, les
enfants créent leur propre boîte
à outils de stratégies pour dire
stop aux violences.

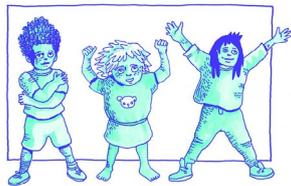
MESSAGES CLÉS :

✦ Je ne suis pas responsable des
violences que je subis

✦ Il est important de parler aux
adultes qui m'entourent pour
trouver de l'aide

✦ J'ai le droit de dire non

✦ Ma priorité en cas de
violences : fuir dans un endroit
de sécurité



ÊTRE EN SÉCURITÉ

ÊTRE FORT·E

ÊTRE LIBRE

TERRITOIRE D'INTERVENTION / CONTACT

Académie de Lyon
Ecoles primaires



asso.impact@paviron.org

07 60 23 57 85

www.impact.org

Impact autodéfense



- **Un livret adulte**, qui reprend et synthétise les informations de sensibilisation et les conseils sur la posture d'adulte de confiance, ainsi que les démarches et les institutions auxquelles s'adresser en cas de révélation grave d'un enfant. Ce livret a été imprimé en de nombreux exemplaires et distribué à chaque enseignant de l'école Simone Veil afin que chaque famille puisse y avoir accès.

CLÉS POUR L'AUTONOMIE ET LA PRÉVENTION

LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS UN PHÉNOMÈNE REEL ET MASSIF

INFORMATIONS ET CONSEILS POUR LES ADULTES



Les violences faites aux enfants sont insupportables à imaginer, pourtant elles sont très présentes dans notre société, et elles ont des conséquences graves.

On distingue plusieurs catégories de violences :

LES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES OU VIOLENCES MORALES :
elles passent par le comportement et la parole. Les violences psychologiques provoquent chez la personne victime le sentiment d'être mal aimée ou même détestée. Par exemple le chantage, la dévalorisation, l'humiliation, le harcèlement, les insultes, les menaces...

LES VIOLENCES PHYSIQUES :
ce sont les violences où il y a un contact physique dans le but de blesser. Par exemple : les coups, les fessées, les gifles...
La négligence est aussi une forme de violence physique où la maltraitance passe par le manque d'être mal nourri, mal lavé, manque de sommeil de soins...

LES VIOLENCES SEXUELLES :
c'est quand une personne impose à une autre des comportements à caractère sexuel. Cela va du langage à des comportements sexualisants (exemples : poser des questions intimes et déplacées ou toucher les cuisses) jusqu'aux agressions sexuelles et aux viols.

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES ET AUX PRÉJUGÉS :

- Les enfants courent plus de risques de subir des agressions sexuelles dans leur famille et leur entourage proche. L'agresseur fait partie de la famille et de l'entourage proche de l'enfant dans 9 cas sur 10.
- Les violences ont des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des enfants (et de leur entourage) pendant toute la durée de la vie. Ces conséquences ne disparaissent quand l'enfant a l'âge et peuvent être évitées.
- Pour éviter les violences il faut en parler et utiliser les outils de prévention. Pour s'en sortir il faut commencer par en parler pour trouver de l'aide.

1 ENFANT SUR 4 subit des violences physiques

1 ENFANT SUR 3 subit des violences psychologiques

1 FILLE SUR 5 ET 1 GARÇON SUR 13 subit des violences sexuelles

81 % DES VIOLENCES SEXUELLES débutent avant 18 ans

160 000 ENFANTS sont victimes de violences sexuelles chaque année en France

QUE FAIRE AU QUOTIDIEN POUR ENTER LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS ?

Ces discussions peuvent être difficiles. Il est important d'utiliser des mots avec lesquels vous vous sentez à l'aise. Parce que le danger des violences existe, il est nécessaire d'en parler, et ces discussions demandent du courage, de la façon la plus tranquille possible : le risque d'en subir existe, tout comme celui d'avoir un accident de la route. Il est important d'en parler régulièrement, et simplement : comme si vous expliquiez comment traverser la rue ou passage piéton et pourquoi c'est important.

- Ne pas nier que la violence existe quand les enfants posent des questions.
- Apprendre aux enfants à dire si une chose leur est agréable ou désagréable, si ils/elles aiment ou n'aiment pas quelque chose. Encourager les enfants à dire comment ils et elles se sentent.
- Apprendre aux enfants à dire «non» : il y a des moments où dire «non», même à un adulte (comme ou inconnu) est essentiel pour leur sécurité. Dire «non» est une bonne façon de se protéger.
- Faire en sorte que les limites des enfants soient respectées, entre enfants et avec les adultes. Par exemple ne pas obliger les enfants à faire des câlins et des bisous.

Quand les enfants subissent des violences ils et elles ont besoin du soutien d'adultes de confiance pour se sortir de ces situations.

VOUS POUVEZ AIDER LES ENFANTS DE VOTRE ENTOURAGE :

- EN PARLANT** avec elles et eux de leurs droits et des stratégies possibles pour les faire respecter.
- EN LES ÉCOUTANT**
- EN LES ENCOURAGEANT** à ne pas rester seul·es
- EN LES AIDANT** à trouver de l'aide.

Vous pouvez aussi aider les enfants à réviser les outils appris pendant les interventions du programme CAP, en leur posant des questions :

COMMENT PEUX-TU TE DÉFENDRE SI UN·E ADULTE ENFANT T'INTIMIDE ?
Protéger mes droits, dire « non » fermement, aller dans un endroit où je me sens en sécurité, demander à une amie de m'aider, le dire à une adulte de confiance.

COMMENT PEUX-TU PROTÉGER DE GENS QUE TU NE CONNAIS PAS ?
Être attentif·ve quand quelqu'un que je ne connais pas vient à ma rencontre, rester à une distance de plus de deux bras, ne pas donner d'informations personnelles, avant de valider quelqu'un me pose la question « est-ce qu'une personne de confiance saura me trouver si ça va mal ? », si je suis en danger physiquement je peux frapper pour surprendre et me mettre en sécurité.

QUE FAIRE SI QUELQUEUN TE TOUCHE DUNE FAÇON QUI TE MET MAL À L'AISE ?
Dire « non », partir, trouver des adultes de confiance et leur raconter. Si l'adulte ne me croit pas ou n'est pas disponible, je dois continuer à en parler jusqu'à ce que quelqu'un me croie et veuille m'aider.

QUE FAIRE QUAND ON SUSPECTE DES VIOLENCES QUI ONT LIÉ ?

LES SIGNES
Les enfants peuvent exprimer qu'ils et elles sont mal par leur comportement. Reconnaître certains signes est important car il y a des enfants qui ont essayé de parler mais n'ont pas été écoutés. Il y a aussi des enfants qui ne peuvent pas ou n'arrivent pas à parler car la mémoire des violences subies est parfois inaccessible.

Voici des exemples de SIGNES QUI PEUVENT ATTIRER L'ATTENTION :

- Changements d'attitudes et comportements inexplicables
- Marques physiques : bleus, égratoures, brûlures, saignements...
- Douleurs et/ou plaintes inexplicables
- Cauchemars répétitifs
- Peurs et angoisses qui n'existent pas et apparaissent subitement
- Peurs d'être avec une personne en particulier
- Peurs d'aller dans un endroit particulier
- Enfants qui se mettent en danger physiquement
- Comportements préoccupants en lien avec la sexualité

LA RÉVÉLATION

Comment réagir quand une enfant me parle de violences subies ?

PENDANT LA RÉVÉLATION :

- Reste calme et à l'écoute, ne pas poser des questions sauf si vous ne comprenez pas.
- Ne pas éviter les sujets embarrassants. Faire savoir à l'enfant qu'il/elle peut parler de tout ce qui le/la préoccupe.
- Laisser l'enfant parler à son rythme
- Croire ce que vous entendez, sans juger. Trop d'enfants ne sont pas crus.

RÉAGIR À LA RÉVÉLATION :

Dire à l'enfant des phrases simples et courtes, en le/la regardant :

- « Je te crois »
- « Ce n'est pas ta faute. Il (elle) n'avait pas le droit »
- « Je suis content·e que tu que tu m'en aies parlé »
- « Je vais t'aider »

FAITES-VOUS CONFIANCE SI VOUS SENTEZ QUE QUELQUE CHOSE EST INHABITUEL, ANORMAL, INQUIÉTANT OU DÉRANGÉ. C'EST SANS DOUTE VRAI

ENTER DE POSER DE QUESTIONS, MAIS MONTRER UN ATTITUDE OUVERTE D'ÉCOUTE RELAXÉE AVEC DES PETITS MOTS, HA BONS, ET APRÈS, HUMAIN, HOCHER LA TÊTE

TROP D'ENFANTS NE SONT PAS CRUS L'ENFANT QUI VOUS PARLE INVENTE PAS

APRÈS LA RÉVÉLATION :

Noter ou enregistrer rapidement ce que l'enfant vous a dit (sur face à l'horreur nous avons tous et toutes tendance à oublier et à minimiser).

Chercher de l'aide et agir.

En France, chaque personne adulte a la responsabilité légale de prévenir les services compétents si il/elle a connaissance d'un danger (ou un risque de danger) qui concerne une personne mineure.

Vous pouvez demander à rester anonyme quand vous signalez une situation de danger ou de risque de danger concernant une mineure.

OÙ CHERCHER DE L'AIDE, DU SOUTIEN, DES RESSOURCES ?

En cas de confrontation à une situation de danger ou de risque de danger pour un enfant :

APPELER LE 119
« ALLO ENFANCE EN DANGER »

Le 119 est un numéro gratuit, ouvert 7j/24h/24 heures/24, qui n'apparaît pas sur les relevés téléphoniques.

Un accueil spécifique permet de contacter le 119 en LSF (langue des Signes Française).

Un formulaire écrit peut être rempli sur le site internet : allo119.gouv.fr/recueil-de-situation

contacter la Maison de la Métropole la plus proche de chez vous, à retrouver sur : www.grandlyon.com/services/enfance-en-danger

En cas de **DANGER GRAVE ET IMMÉDIAT**, si l'intégrité physique de l'enfant est menacée, il faut impérativement contacter les services d'urgence : les services de police ou de gendarmerie (17 ou 112), le Samu (15) ou le 119 par sms pour les personnes sourdes et malentendantes.

POUR EN PARLER ET OBTENIR DES CONSEILS :
contacter les services de l'ASE du département.

contacter des associations spécialisées comme l'Association l'Enfant Bleu - Enfance maltraitée, Lyon: 04 78 68 11 11
Grenoble : 04 76 86 16 69

contacter l'école pour en parler avec la direction, les enseignants, le service de santé scolaire, des parents d'élèves.

Un grand merci à nos partenaires associatifs du réseau CAP francophone pour le soutien dans la réalisation de cette brochure.

Pour plus d'informations sur le programme CAP : www.reseau-cap-francophone.org

illustrations : kikior@polvtron.org

TERRITOIRE D'INTERVENTION / CONTACT

Académie de Lyon
Écoles primaires




asso.impact@polvtron.org
07 60 23 57 85
www.impact.org
Impact autodéfense

UN ADULTE DE CONFIANCE EST UN ADULTE QUI :

- NE FAIT PAS PEUR
- ÉCOUTE TON HISTOIRE JUSQU'AU BOUT
- TE CROIT DU PREMIER COUP
- T'ENCOURAGE À AGIR
- ET AGIT AVEC TOI



ÊTRE EN SÉCURITÉ ÊTRE FORT.E ÊTRE LIBRE




AGIR POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES

Participation au festival Mon cœur, mon corps, mes choix

L'association Impact a été sollicité en novembre 2024 par l'institut EgaliGone, une association loi 1901 créée en 2010 à Bron, pour encourager le développement égalitaire des filles et des garçons dès la petite enfance qui vise à développer la capacité des personnes à se déterminer librement, en se détachant des conditionnements sur les places et les rôles sexués dans la société.

La proposition est de participer au festival Mon cœur, mon corps, mes choix, porté entre autre par cette association et qui aura lieu en janvier 2025. La mission proposé à Impact : animer un atelier d'autoprotection pour enfants.

En retravaillant la trame du programme CAP, grâce notamment au travail pédagogique d'écriture de script de Delphine Moujahid, nous avons pu adapter une partie du programme en un atelier court d'une durée d'une heure et trente minutes et qui peut avoir lieu hors du milieu scolaire. Une attention a été portée au fait de laisser la même proportion entre parole des enfants et apports théoriques et techniques pour conserver la qualité et l'interactivité de l'atelier.

Cet atelier « mini CAP » sera animé le 18 janvier par Alexia Calvet et Jeanne Métais qui ont également participé à synthétiser le script de l'intervention.

Animation de la vie associative

Un groupe CAP coordonné par Marion Alphonse s'est mis en place dès 2023, il est composé de Marine, Alexia et Clémence, membres actives d'Impact . Des réunions CAP ont eu lieu régulièrement pour préparer l'intervention à l'école Simone Veil.

À la suite de l'intervention à l'école Simone Veil, le groupe CAP a été mis en pause. Les réunions ont repris en octobre 2024 avec le salariat d'Alexia Calvet. De plus, le groupe CAP a été rejoint par deux nouvelles bénévoles : Jeanne et Sonia. Malgré le manque de moyens financiers, un petit temps salarié est toujours assuré pour soutenir la dynamique CAP au sein d'Impact et des projets sont en cours d'élaboration.

Perspectives pour 2025

Depuis la reprise du groupe CAP en octobre 2024, plusieurs projets et orientations se dessinent pour 2025 et à plus long terme. Le groupe se retrouve en moyenne une fois tous les deux mois pour les mettre en œuvre.

La création de « l'atelier mini CAP » ouvre des perspectives, et permet de se projeter sur des interventions plus courtes.

Dans cette optique nous voudrions organiser une rencontre entre le groupe de travail CAP de Impact et les membres de l'association Claf'outils à Paris qui propose des ateliers CAP hors milieu scolaire. Cette rencontre s'inscrit également dans une perspective plus large de créer du lien avec les différentes associations qui travaillent sur ce programme sur le territoire français.

Les ateliers « mini CAP » permettraient de faire connaître davantage le programme, de le rendre accessible à d'autres types de structures jeunesse tout en gardant l'objectif de proposer le programme dans son entièreté en milieu scolaire, une fois les fonds réunis nécessaire.

Dans le but de pouvoir animer pleinement le programme et poussées par une motivation très importante des bénévoles du groupe CAP, nous souhaiterions également proposer une formation d'animateur·ices CAP au printemps 2026. L'année 2025 sera donc aussi consacrée à la recherche de financements et à l'élaboration de ce projet. Pour que ceci puisse avoir lieu, il est également nécessaire d'avoir un vrai temps de salariat sur la partie coordination.

LA VIE ASSOCIATIVE

L'année 2024 a été riche de l'implication des membres actives notamment autour de CAP mais aussi sur des événements extérieurs pour représenter l'association, dans la construction d'un format d'un temps de présentation/sensibilisation auprès du public, dans l'accueil de deux nouvelles membres actives !

Dans la poursuite de 2022-2023, nous continuons de louer un espace de travail au local du Jusqu'ici à Garibaldi, avec qui nous partageons les bureaux avec l'association Tillandsia. Nous nous réunissons pour différentes réunions lors de groupe de travail dans la salle commune. Ce lieu est soutenant pour pouvoir accueillir et travailler en interne.

L'association compte **58 adhérent·es**.

1. L'organisation interne

Les réunions « Collège »

Ces réunions mensuelles permettent de se transmettre les informations, de se coordonner et de prendre certaines décisions ; toutes les membres actives sont invitées à y participer. Fin 2024, l'équipe se compose de 9 personnes.

Les réunions CAP

Le groupe CAP a connu deux temps d'activités soutenues, d'abord entre janvier et avril 2024, avec l'intervention à l'école Simone Veil mais également une membre active Clémence qui est allée aux rencontres du réseau CAP francophone les 10 et 11 février 2024, réunissant certaines associations du réseau (Claf'outils et Cap d'agir).

La reprise du groupe entre octobre et décembre 2024 avec comme chantier les perspectives de CAP, le festival à Egaligone etc

Le groupe Com'

Après un temps de pause, le groupe com' a repris avec quelques réunions et des pistes d'amélioration de nos outils en adéquation avec les envies et compétences des membres actives. Un compte instagram a été créée notamment pour diffuser la com' de certains stages , en l'occurrence le stage pour personnes queers. Le groupe est actuellement composé d'Anne, Emilie et Sonia. Un visuel a été créée par Sonia pour la diffusion de nos newsletters.



La commission « stratégies financières »

Elle est composée des salariées et des personnes du CA ; il y a eu trois journées de travail en janvier, en juin et en août, consacrées aux orientations de l'association en lien avec les avancées sur les financements.

Pour 2024, huit demandes de subvention ont été déposées (Ville de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux QPV, Métropole, ARS, DRDFE, Un Monde Par Tous, La fondation des Femmes) , Excepté pour l'ARS et la Fondation des Femmes, nous avons obtenu tous les autres financements notamment celui de la fondation Un Monde par Tous pour une durée de deux ans.

D'autre part, d'octobre 2023 à avril 2024, nous avons été accompagnées par une prestataire Oriane Dumas de Purpose Prod qui a également soutenu Impact notamment sur deux dossiers de subvention, l'un auprès de l'Agence régional de Santé et l'autre auprès de la DRDFE.

En octobre, avec le salariat d'Alexia, nous avons pu reprendre du temps de travail salarié pour élaborer des nouvelles pistes de financement : avec Corinne du CA nous avons commencé un travail pour devenir organisme de formation (Qualiopi).

Les réunions CA et CA/salariées

En moyenne le CA se réunit une fois par mois, également avec les salariées. Il y a eu plusieurs CA exceptionnels entre février et juin 2024 . En effet, l'année 2024 a été marquée par des situations d'épuisement professionnel, ce qui a nécessité de mettre en pause certains « chantiers », de réorganiser le fonctionnement associatif et le travail de la deuxième salariée.

Un travail et une réflexion est en cours pour pouvoir analyser et permettre de prendre du recul ; pour ceci, le collectif va participer à un processus de cercle restauratif en 2025 animé par une personne extérieure formée à l'animation de ce type de dispositif.

L'analyse de la pratique professionnelle

Fin 2023 Les personnes salariées ont commencé des séances mensuelles d'analyse de de la pratique avec une psychologue. En 2024, ces séances ont continué toute l'année et ont été très soutenantes.

2. Les temps forts de l'association

Plusieurs événements ont ponctué la vie de l'association, que ce soit en interne ou à destination du public.

4/04 Soirée de soutien à CAP pour l'école Simone Veil aux Clameurs

Cette soirée a réuni un grand nombre de membres actives d'Impact investi ou non dans le groupe CAP.



2/06 Le festival Confluence des Luttes

« Porté par Volonterre, association écologiste de Sciences Po Lyon et LIÉ·E·S, association intersectionnel lyonnaise, la première édition du festival écoféministe et animaliste Confluences des Luttes s'est tenue le dimanche 2 juin de 11h à 22h au Parc Blandan à Lyon.

L'objectif de cet événement militant est de proposer un temps festif, participatif et engagé autour de la convergence des luttes, un concept qui vise à faire se rencontrer plusieurs mouvements sociaux dont les intérêts convergent au sein d'un même projet de société. Les luttes centrales du festival seront l'écoféminisme intersectionnel, intégrant les luttes décoloniales, queers, antifascistes et antivalidistes, et l'antispécisme, souvent le grand oublié des luttes intersectionnelles. »

Au programme : tables rondes, ateliers, stands, concerts et un village associatif de 27 collectifs et associations !

Corinne et Marine ont tenu une table d'informations, et ce malgré la pluie !



1er/07 Le pique-nique associatif

Un temps en interne pour se retrouver et clôturer l'année scolaire ensemble avant la pause estivale.

3. Formations, transmissions et partage de savoirs

Plusieurs moments ont été dédiés à de la formation et du partage de savoirs au sein du collectif d'Impact.

- ✓ Co construction pour les ateliers de sensibilisation auprès des adultes à l'école Simone Veil par Alexia et Corinne
- ✓ Plusieurs RDV et formations au Centre Culturel Oecuménique de Villeurbanne (CCO) : RDV concernant la gestion financière d'une association, formation « animer les conflits au sein de votre organisation » suivie par Corinne
- ✓ Co travail pour un temps de présentation et de sensibilisation à la Métropole entre Emilie et Alexia
- ✓ Formation en Premiers Secours en Santé mentale en septembre 2024 pour Mélanie
- ✓ Accueil et temps de transmission sur le poste de coordination pour Alexia

4. L'ancrage territorial

En 2024 s'est poursuivi les rencontres avec les partenaires privilégiés comme la Ville de Villeurbanne, la Ville de Lyon ainsi que la Métropole ; nous avons poursuivi les contacts établis en 2023 avec l'Agence Régionale de Santé, les Comités locaux en santé mentale et un temps de bilan avec le Groupe d'Entraide Mutuel Envol et cie à Villeurbanne.

Le réseau institutionnel

- ***Ville de Lyon***

Depuis 2023, Impact fait partie du **Conseil de l'Égalité** à la Ville de Lyon. Ce conseil regroupe des acteur-ices de la Ville de Lyon et des associations concernant les Droits des femmes dans la Métropole. Il y a quatre temps par an. Ces temps permettent de se mettre en lien et de partager des informations entre la Ville et les associations.

D'autre part, deux rencontres ont eu lieu entre les salariées et les chargées de mission de la Ville pour faire un point concernant les sessions d'autodéfense féministe pour les agentes de la Ville.

- ✓ Le **9 mars Forum des associations féministes** dans le cadre de la semaine de lutte pour les Droits des femmes et des minorités sexuelles et/ou de genre.
Organisé par la Ville de Lyon en partenariat avec les associations concernées, ce forum s'est déroulé à l'hôtel de Ville. Deux membres actives Clémence et Emilie ont tenu une table d'informations et de présentation d'Impact avec des moments collaboratifs (jeux interactifs, une bibliothèque pour enfants).

- ***Ville de Villeurbanne***

Deux temps de rencontres avec la Ville notamment avec la Mission Ville inclusive et Lutte contre les Discriminations, ceci afin de faire un bilan des actions passées et en cours et en novembre un temps de rencontre avec la chargée de mission égalité et non discrimination concernant un projet de 20 stages sur 2025-2026 pour les agentes de la Ville.

Quelques événements organisés par la Ville où nous y étions :

- ✓ **30/05 Assises de la Vie associative** sur la thématique des différentes possibilités de financements des associations et sur la mutualisation de locaux.
- ✓ **4/10 Lancement de la Charte de lutte contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires dans les événements publics**

- ***la Métropole***

- ✓ **25/11** A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Emilie et Alexia sont venue présenter l'association et animer un **débat mouvant** auprès de 53 agentes de la métropole. Cette action était à l'initiative de la chargée de missions Lutte contre les discriminations et Egalité femmes-hommes, et coordonnée par Mélanie Richter.

Un des objectifs étant de pouvoir proposer par la suite des formations d'autodéfense féministes aux agentes.

Les rencontres avec d'autres collectivités

- ***L'Agence Régionale de Santé***

Après une première rencontre en avril 2023, les salariées ont sollicité une deuxième rencontre qui a lieu le 11 janvier dans les locaux de l'ARS. Cette rencontre avait pour objectif de présenter à la chargée de missions Prévention et Promotion de la Santé et la médecin conseillère technique médicale un argumentaire détaillé d'une action de soutien au programme CAP et au développement des stages à destination de public en situation de précarité.

En avril, nous avons déposé une demande de subvention qui malheureusement a été refusé quelques mois plus tard.

- ***Les Conseils Locaux en Santé Mentale***

Il s'agit d'un dispositif de coordination pour améliorer la santé mentale globale, allant de la prévention à l'accès aux soins – ce dispositif est porté par les villes.

Des rencontres ont été initiées entre Impact et les CLSM dès 2023 ; cela s'est poursuivi début 2024 et cela a abouti à un stage d'autodéfense pour les professionnelles de santé en octobre 2024.

Le réseau associatif : mobilisations contre les violences sexistes et sexuelles

- ***Le Collectif Droit des Femmes 69***

Impact a rejoint ce collectif en 2022. Ce collectif regroupe des associations féministes, des syndicats, des collectifs et des partis politiques. Il se mobilise principalement pour l'organisation de la marche du 8 mars, du 29 septembre pour le droit à l'avortement et pour le 25 novembre, journée de lutte internationale contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre. Le collectif est également en veille sur l'actualité et peut se mobiliser ponctuellement.

Début 2024, Corinne, membre active et du CA a co animé la formation du Service d'Ordre organisé par le CDF69 le 4 février, cela a duré une journée dans un gymnase à Vénissieux ; il y a eu une trentaine de participant-es. Par la suite, nous n'avons pas pu nous impliquer dans les réunions.

Nous relayons les informations et signons les appels.

- ***Le 8 mars : journée internationale pour les droits des femmes et des minorités de genre***

Des membres actif·ves se sont retrouvées à la marche et ont marché ensemble pour crier haut et fort leur détermination à lutter pour le maintien des droits des femmes et leur mise en place effective.

Le réseau de l'autodéfense féministe

- ***Le GAAF : Groupe des Associations d'Autodéfense Féministe***

Ce groupement réunit quatre associations de prévention des violences en Auvergne Rhône Alpes : Ancrage à Grenoble, SISTA dans le Royans, en milieu rural, dans le Sud de la France, Titans à Valence, Impact à Lyon.

Ces rencontres ont commencé en 2021 et se poursuivent depuis, à raison de quatre à six rencontres par an, en alternance en visioconférence et en présentiel. Ces temps permettent de consolider le réseau, de partager les actualités associatives et d'échanger sur nos pratiques respectives. En 2024, il y a eu six rencontres.

Du changement est également en cours dans ce réseau car Titans s'est arrêtée dans l'année 2024, d'autres associations se sont créées, à Saint Etienne, à Grenoble et dans le Trièves.

- ***Grenat : formation d'animatrice d'autodéfense féministe***

Cette formation organisée par l'association d'autodéfense féministe Contrepoing , animé par Robine Anders, Idaline Lortiga et Delphine Moujahid, s'est clôturée fin 2023. Une dizaine de formateur·ices ont été formé·es. Impact a soutenu, à sa mesure, dans les stages qu'elle a organisé à Lyon. Plusieurs apprenties ont observé et co animé des stages que Mélanie Richter a animé, cela s'est terminé de manière effective dans le courant de l'année 2024.

PROJETS POUR 2025

1. Modèle économique

Depuis 2022, nous consacrons un temps conséquent à la recherche de financements, ceci afin de pérenniser les deux postes salariés actuels.

La ré-organisation des postes fin 2024 et le fait de faire appel à des formatrices externes nous montre qu'il est nécessaire d'avoir deux postes de coordination, de développement et de soutien à la vie associative, que ce soit pour les stages d'autodéfense féministe comme pour le programme CAP.

Un troisième poste serait nécessaire concernant le suivi administratif et la recherche de financements.

Le soutien de la fondation Un Monde Par Tous sur 2024-2025 nous a permis de mener jusqu'au bout l'action CAP en 2024 et de co construire en interne des actions en synergie avec les bénévoles du groupe CAP pour l'année 2025. Un grand merci pour leur soutien !

L'équilibre reste fragile, nous continuons de solliciter les collectivités publiques afin qu'elles soutiennent le fonctionnement d'Impact et le développement de ses projets.

Nous avons amorcé un travail pour devenir organisme de formation Qualiopi , ceci afin de nous assurer une stabilité financière et de permettre l'accessibilité des stages à un plus grand nombre.

2. Les actions de prévention

Le programme des stages et interventions est rempli six mois à l'avance, voici ce qui est prévu :

- Atelier CAP dans le cadre du festival organisé par l'institut Egaligone
- Poursuite des formations auprès des agentes de la ville de Lyon, Villeurbanne et Vénissieux
- Stage auprès des bénévoles du Planning familial 69
- Poursuite des stages à inscription libre à Lyon : 6 stages à l'année
- Renouvellement du partenariat avec le CPTS
- Stage auprès de l'association les Canut·es – collectif qui œuvre pour l'égalité des genres dans les musiques actuelles
- Stage pour les étudiantes de l'ENS avec le collectif des Salopettes

- Poursuite des stages avec des structures de Vénissieux (Maison de quartier et structure jeunesse)

3. La vie associative

La belle dynamique associative d'Impact se poursuit et s'étoffe puisqu'il y a de plus en plus de personnes impliquées dans Impact.

Voici quelques projets prévus pour le premier semestre 2025 :

- Participation à une soirée de soutien au local du Jusqu'ici le 10 janvier
- Présentation du livre « La domination oubliée » et de CAP à la librairie La Madeleine le 30 janvier
- Participation au forum des associations féministes à Lyon le 1^{er} mars
- Atelier de présentation d'Impact au salon Primevères le samedi 22 mars
- Atelier de présentation et échanges au forum des associations au collège/lycée L'Immaculée Conception à Villeurbanne le vendredi 28 mars
- Séminaire en interne le mercredi 18 juin

4. les formations en interne

- Formation continue portée par l'association Ancrage pour les personnes de l'autodéfense féministe en Auvergne Rhône-Alpes
- Formation pour les membres actives bénévoles « Ecoute active/Accueillir les récits de violence » et participation à un « cercle restauratif/ traverser les conflits au sein d'un collectif »
- Formation au CCO de Villeurbanne : les différents types de financements
- Formation à CAP portée par le groupe Dorothy

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Presque toutes les actions prévues dans le rapport d'activités 2023 se sont déroulées en 2024 et ce malgré la réorganisation en interne de l'association. En effet, le programme CAP à l'école Simone Veil, les formations pour les agentes des Villes, les stages spécifiques pour les personnes lgbtqia+, les stages à inscription libre, les stages en partenariat avec des associations ont eu lieu. Les actions qui n'ont pu avoir lieu en 2024 sont reportées à 2025 comme le stage pour les bénévoles du Planning familial de Villeurbanne ou les stages en maison de quartier à Vénissieux.

Le travail de réseau s'est accentué, notamment le lien avec les formatrices externes pour l'animation des stages pour Impact. Impact a pris un virage concernant les fiches de poste des salariées, le travail de coordination a donc augmenté. 2025 sera donc déterminante pour stabiliser ce nouveau fonctionnement et par la même se prémunir des situations d'épuisement professionnel. En tous les cas, nous avons su trouver des ressources, prendre le temps et opérer ces changements nécessaires. Merci au Conseil d'administration pour le temps que cela a demandé.

Comme pour les deux années précédentes, le travail de recherche de fond se poursuit avec la perspective de devenir organisme de formation fin 2025.

Le programme CAP est toujours d'actualité et se poursuit sous d'autres formes , avec une perspective de formation d'animateur·ices en 2026.

La vie associative est foisonnante, les membres actives très impliquées, un grand merci à elles !

Nous remercions également l'ancienne salariée Marion pour son implication durant ces années au sein d'Impact, également Numa pour toutes ces années à co construire l'association.

Partenaires

Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées à Impact en 2024 ainsi que les financeur·ses.

Les partenaires financiers



Les partenaires associatifs et institutionnels



Collectif
Droits
des
Femmes

Les associations d'autodéfense féministe partenaires



Stages d'autodéfense féministe 2024

Nb	Dates	Stage 2 jours commanditaire	Lieu	Public	NB Participant·es	Formateur·ices
1	27-28/01	Association Entre Autres	Belley (01)	femmes	10	1
2	23-24/03	Impact	Lyon	Femmes et personnes non binaires	10	1 (+1 formatrice en observation)
3	27-28/04	Titanes	Valence	lesbiennes	8	1
4	18-19/05	Impact	Lyon	lgbtqia+	9	2
5	6-7/07	Impact	Lyon	Femmes et personnes non binaires	13	2
	Dates	Stage Déclic Commanditaire	Lieu	Public	NB Participant·es	Formatrices
1	11/03	Ville de Lyon	Lyon	Agentes	12	1
2	13/03	Ville de Lyon	Lyon	Agentes	12	1
3	13/06	Ville de Villeurbanne	Villeurbanne	Agentes	14	1
4	20/06	Ville de Lyon	Lyon	Directrices de la Ville	11	1
5	19/09	Ville de Vénissieux	Vénissieux	Agentes	10	1
6	15-17/10	Ville de Villeurbanne	Villeurbanne	Agentes	12	1
7	19/10	CPTS lyon 8ème	Lyon	Professionnelles santé	8	1
8	21/11	Ville de Lyon	Lyon	Agentes	11	1
9	28/11	Ville de Lyon	Lyon	Agentes	12	1
10	03/12	Ville de Villeurbanne	Villeurbanne	Agentes	9	1
11	18/12	Ville de Vénissieux	Vénissieux	Agentes	8	1
12	20/12	Ville de Vénissieux	Vénissieux	Agentes	9	1
Total : 18 stages : 185 participant·es						